ÉTUDES SUR LA PAROLE DE DIEU :

ÉPÎTRE de JACQUES

par J.N. Darby

[Introduction 1](#_Toc361928285)

[Chapitre 1 3](#_Toc361928286)

[Chapitre 2 5](#_Toc361928287)

[Chapitre 3 6](#_Toc361928288)

[Chapitre 4 7](#_Toc361928289)

[Chapitre 5 7](#_Toc361928290)

# Introduction

L’épître de Jacques ne s’adresse pas à l’Assemblée et ne se revêt pas de l’autorité apostolique à l’égard de ceux auxquels elle est envoyée. Elle est une exhortation pratique qui reconnaît encore les douze tribus et la relation des chrétiens juifs avec elles, de même que Jonas s’adressait aux gentils, quoique le peuple juif eût sa place devant Dieu. Ainsi l’Esprit de Dieu reconnaît encore ici la relation de Dieu avec Israël (comme dans le cas de Jonas, il reconnaît des relations avec les gentils), et les droits de Dieu qui sont inaltérables, quels que soient, d’ailleurs, les privilèges spéciaux accordés à l’Assemblée ou à Israël respectivement. On sait que, historiquement, les chrétiens juifs sont restés Juifs jusqu’à la fin de l’histoire du Nouveau Testament. Ils étaient même zélés pour la loi : chose étrange pour nous, mais que Dieu a supportée pour un temps !

La doctrine du christianisme n’est pas le sujet de cette épître. Elle donne à Dieu sa place dans la conscience, et à l’égard de tout ce qui nous entoure. Elle ceint ainsi les reins du chrétien, en plaçant aussi devant lui la prochaine venue du Seigneur et la discipline qu’il exerce actuellement — discipline à l’égard de laquelle l’Assemblée de Dieu devait avoir de l’intelligence et une activité fondée sur elle. Le monde aussi, et tout ce qui dans ce monde élève et donne de l’apparence, est jugé au point de vue de Dieu.

Quelques remarques sur la position des chrétiens, c’est-à-dire sur la manière dont cette position est envisagée par rapport à Israël, nous aideront à comprendre cette portion de la Parole.

Israël est encore envisagé comme le peuple de Dieu. La nation a, pour la foi de Jacques, la relation que Dieu lui avait donnée avec Lui-même. Jacques s’adresse aux chrétiens en les considérant comme faisant encore partie d’un peuple dont les liens avec — Dieu n’étaient pas jusqu’alors judiciairement rompus ; mais c’étaient seulement les chrétiens parmi eux qui avaient la foi au vrai Messie que donnait l’Esprit. Eux seuls parmi le peuple, avec l’apôtre, reconnaissaient Jésus comme le Seigneur de gloire. À part les versets 14 et 15 du chapitre 5, l’épître ne contient aucune exhortation qui, comme hauteur spirituelle, dépasse ce qui pouvait être dit à un Juif pieux. Elle suppose, il est vrai, que les personnes auxquelles elle s’adresse, ont la foi au Seigneur Jésus ; mais elle ne les appelle pas à ce qui est exclusivement propre au christianisme et dépend de ses privilèges. Les exhortations découlent de cette source la plus élevée et respirent l’atmosphère la plus céleste ; mais l’effet qu’elles ont pour but de produire, consiste en preuves réelles de la religion ici-bas. Les exhortations sont telles qu’on pourrait encore les entendre dans l’église professante, vaste corps semblable à Israël, au milieu duquel existent quelques chrétiens.

L’épître ne se base pas sur les relations chrétiennes ici-bas. Elle les reconnaît, mais seulement comme un fait particulier au milieu d’autres qui ont des droits sur la conscience de celui qui écrit. Elle suppose que ceux auxquels il s’adresse, sont dans une relation connue avec Dieu, qu’on ne met pas en doute, qui est d’ancienne date, au milieu de laquelle le christianisme a été introduit.

Il est important de remarquer la mesure morale de vie que cette épître présente. Du moment que nous saisissons la position dans laquelle elle envisage les croyants, le discernement de la vérité sur ce point n’est pas difficile. C’est la même mesure morale de vie que Christ présentait lorsqu’il marchait au milieu d’Israël, plaçant devant ses disciples la lumière et les relations avec Dieu, qui résultaient pour eux de sa présence. Sans doute, il était maintenant absent ; mais cette lumière et ces relations sont maintenues comme mesure de responsabilité ; et c’est ce que le retour du Seigneur devait faire valoir en jugement, contre ceux qui refusaient d’accepter de marcher selon cette lumière et ces relations. Jusqu’à ce jour-là, les fidèles devaient avoir patience au milieu de l’oppression dont ils souffraient de la part des Juifs qui blasphémaient encore le saint nom invoqué sur eux.

C’est l’inverse de l’épître aux Hébreux, à l’égard de la relation des croyants avec le peuple juif ; non pas moralement, mais à cause de la proximité du jugement à l’époque où l’épître aux Hébreux a été écrite.

Les principes fondamentaux de la position dont nous venons de parler, sont ceux-ci : la loi dans sa spiritualité et dans sa perfection, telle que Christ l’a exposée et résumée ; une vie communiquée, qui a les principes moraux de la loi, une vie divine ; la révélation du nom du Père. Tout cela était vrai quand le Seigneur était sur la terre, et c’était le terrain sur lequel il avait placé ses disciples, quelque pauvre qu’ait été l’intelligence qu’ils en avaient. Il leur avait dit qu’ils devaient, après sa mort, en être les témoins, comme de tout ce qu’il avait dit, distinguant ce témoignage de celui du Saint Esprit.

Voilà ce que Jacques enseigne ici, en y ajoutant encore la promesse du Seigneur à l’égard de son retour. C’est la doctrine de Christ à l’égard de la marche au milieu d’Israël, selon la lumière et les vérités qu’il avait introduites ; et, puisqu’il était encore absent, une exhortation à la persévérance et à la patience dans cette marche, en attendant le moment où il ferait valoir, par le jugement de ceux qui opprimaient les fidèles, les principes d’après lesquels ceux-ci marchaient.

Bien que le jugement exécuté contre Jérusalem ait changé sous ce rapport la position du résidu d’Israël, la vie de Christ reste toujours notre modèle, et nous avons à attendre avec patience que le Seigneur vienne.

L’épître ne touche pas à l’association du chrétien avec le Christ élevé en haut, ni, par conséquent, à la pensée que nous irons à sa rencontre en l’air, comme Paul l’a enseigné. Mais ce qu’elle renferme reste toujours vrai; et celui qui dit qu’il demeure en Lui (Christ), doit marcher comme Lui a marché.

Le jugement qui allait arriver, fait comprendre la manière dont Jacques parle du monde, des riches qui se réjouissaient de leur portion dans le monde, et de la position du résidu croyant, opprimé et souffrant au milieu du peuple incrédule ; nous comprenons pourquoi il commence par le sujet des tribulations et en parle si souvent, pourquoi aussi il insiste sur les preuves pratiques de la foi. Il voit encore tout Israël ensemble ; mais quelques-uns avaient reçu la foi au Seigneur de gloire, et ils étaient tentés d’estimer haut les grands et les riches en Israël. Tous cependant étant encore Juifs, on comprend aisément que tandis que quelques-uns croyaient vraiment et confessaient que Jésus était le Christ, cependant puisque ces chrétiens suivaient les ordonnances juives, de simples professants pouvaient en faire autant, sans qu’il y eût en eux le moindre changement vital démontré par leurs oeuvres. Il est évident qu’une pareille foi est sans aucune valeur quelconque. C’est précisément la foi de ceux qui prônent les oeuvres aujourd’hui : une profession morte de la vérité du christianisme. Etre engendré par la Parole de la vérité leur est une chose aussi étrangère et étrange, qu’elle l’était pour les Juifs dont Jacques parle.

Les croyants étant ainsi placés au milieu d’Israël avec quelques-uns qui n’étaient que de simples professants, on comprend facilement comment l’apôtre s’adresse à la masse du peuple comme étant ceux qui pouvaient avoir part aux privilèges qui existaient au milieu d’eux; comment il s’adresse aux chrétiens comme ayant une place spéciale à eux, et comment il avertit en même temps ceux qui professaient de croire en Christ. L’application pratique de l’épître à tous les temps, et, en particulier, à ceux où un corps nombreux prétend avoir droit aux privilèges du peuple de Dieu par héritage, est des plus faciles et d’une clarté parfaite. Du reste, l’épître a une force toute particulière pour toute conscience individuelle ; elle juge la position où l’on se trouve, les pensées et les intentions du coeur.

# Chapitre 1

L’épître commence donc par une exhortation à se réjouir dans les épreuves, celles-ci étant un moyen de produire la patience. En somme, ce sujet des épreuves est poursuivi jusqu’à la fin du verset 20 du chapitre 1, où la pensée se tourne vers la nécessité de mettre une bride à ce qui s’oppose à la patience, et vers le vrai caractère d’une âme qui se tient dans la présence de Dieu. Cette exhortation comme ensemble, se termine avec le chapitre. La liaison des raisonnements de l’apôtre n’est pas toujours facile à reconnaître ; on en trouve la clef dans l’état moral dont il s’occupe, et je tâcherai de la rendre aussi sensible que possible.

Le sujet en général est celui-ci : nous devons marcher devant Dieu pour montrer la réalité de notre profession, en contraste avec l’union avec le monde ; c’est la religion pratique. La patience doit donc avoir son oeuvre parfaite ; ainsi la volonté propre est subjuguée et la volonté de Dieu tout entière est acceptée ; par conséquent, rien ne manque à la vie pratique de l’âme, Le croyant peut souffrir, mais il s’attend patiemment au Seigneur. C’est ce que Christ a fait; c’était sa perfection. Il attendait la volonté de Dieu et ne faisait jamais la sienne; ainsi l’obéissance était parfaite, l’homme parfaitement mis à l’épreuve. Or, de fait, nous manquons souvent de sagesse pour connaître ce que nous devrions faire. Ici, dit l’apôtre, la ressource est claire ; nous avons à demander la sagesse à Dieu. Il donne à tous libéralement ; seulement nous devons compter sur sa fidélité et sur une réponse à nos prières, sinon le coeur est double, la dépendance est ailleurs qu’en Dieu, nos désirs ont un autre objet que Lui. Si nous cherchons uniquement ce que Dieu veut et ce que Dieu fait, nous dépendons de Lui avec un coeur assuré pour l’accomplir, et quant aux circonstances de ce monde, qui pourraient faire croire qu’il est inutile de dépendre de Dieu, «elles disparaissent comme la fleur des champs». Nous devrions avoir la conscience que notre place, selon Dieu, n’est pas celle qui est de ce monde. Celui qui est de basse condition doit se réjouir de ce que le christianisme l’élève, le riche de ce qu’il est abaissé. Ce n’est pas dans les richesses que nous avons à nous réjouir : elles s’en vont ; mais c’est dans ces exercices de coeur dont l’apôtre parle, car après que nous aurons été éprouvés, nous recevrons la couronne de vie.

La vie de celui qui est éprouvé et chez lequel cette vie se développe dans l’obéissance à toute la volonté de Dieu, vaut bien celle d’un homme qui se laisse aller à tous les désirs de son coeur dans l’abondance.

Or, quant à ces tentations-là, dans lesquelles les convoitises du coeur font tomber les hommes, il ne faut pas dire qu’elles viennent de Dieu. C’est le coeur de l’homme qui est la source de ces convoitises qui, par le péché, conduisent à la mort. Que personne ne se trompe sur ce point. Ce qui tente le coeur intérieurement vient du propre fond de l’homme. Les dons parfaits et bons viennent tous de Dieu, et Dieu ne change jamais, il ne fait que ce qui est bon. En conséquence, il nous a donné une nouvelle nature, fruit de sa propre volonté opérant en nous par la parole de la vérité, afin que nous soyons une sorte de prémices de ses créatures. (Verset 18.) Ce qui est ténèbres ne vient pas du Père des lumières.

Par la Parole de la vérité, il nous a engendrés pour être les premiers et les plus excellents témoins de cette puissance de bien qui éclatera plus tard dans la nouvelle création dont nous sommes les prémices. C’est l’opposé d’être la source des désirs corrompus.

La Parole de la vérité est la bonne semence de la vie ; la volonté propre, le berceau de nos convoitises. L’énergie de cette volonté ne saurait produire les fruits de la nature divine, ni la colère de l’homme accomplir la justice de Dieu. Par conséquent, nous sommes appelés à être dociles, prompts à écouter, lents à parler, lents à la colère, à rejeter toute souillure de la chair, toute énergie d’iniquité, et à recevoir avec douceur la Parole, — Parole qui, tout en étant celle de Dieu, s’identifie avec la nouvelle nature qui est en nous (elle est plantée en nous), tout en la formant et en la développant d’après sa propre perfection, parce que cette nature elle-même tire son origine de Dieu par la Parole.

Cette Parole de la vérité n’est pas comme une loi qui est en dehors de nous, et qui, étant en opposition avec notre nature pécheresse, nous condamne. Elle sauve l’âme ; elle est vivante et vivifiante, et elle opère d’une manière vivante dans une nature qui en découle et qu’elle forme et éclaire.

Mais il est nécessaire de mettre en pratique la Parole ; il faut qu’on n’entende pas seulement cette Parole des oreilles, mais qu’elle produise les fruits pratiques qui sont la preuve qu’elle opère réellement et vitalement dans le coeur. Autrement elle n’est qu’un miroir où l’on se voit peut-être pour un moment ; puis on oublie ce qu’on a vu. Celui qui regarde dans la loi parfaite, qui est celle de la liberté, et qui y persévère en faisant l’oeuvre qu’elle présente, sera béni dans l’activité réelle et obéissante qui se déploie en lui.

Cette loi est parfaite, car la parole de Dieu, tout ce que l’Esprit de Dieu a exprimé, est l’expression de la nature et du caractère de Dieu, de ce qu’il est et de ce qu’il veut, car, lorsqu’il est pleinement révélé (et jusqu’alors l’homme ne peut pleinement le connaître), il veut ce qu’il est et cela nécessairement.

Cette loi est la loi de la liberté, parce que la même Parole, qui révèle ce que Dieu est et ce qu’il veut, nous a rendus participants, par la grâce, de la nature divine ; de sorte que ne pas marcher selon cette Parole, serait ne pas marcher selon notre propre nouvelle nature. Or, marcher selon notre propre nouvelle nature — et elle est la nature de Dieu — et être guidés par sa Parole, c’est la vraie liberté.

La loi donnée en Sinaï écrite non sur le coeur, mais en dehors de l’homme, exprimait ce que la conduite et le coeur doivent être selon la volonté de Dieu. Elle réprime et condamne tous les mouvements de l’homme naturel, et ne peut lui permettre d’avoir une volonté, car il doit faire la volonté de Dieu. Or il a une autre volonté et par conséquent la loi est pour lui une servitude, une loi de condamnation et de mort. Or, Dieu nous ayant engendrés par la Parole de la vérité, la nature que nous avons, en tant qu’ainsi nés de Dieu, a des goûts et des désirs conformes à cette Parole : elle est *de* cette Parole même. La Parole dans sa propre perfection développe cette nature, la forme, l’éclaire, comme nous l’avons dit ; mais la nature même a sa liberté en suivant ce que cette Parole dit. Il en a été ainsi de Christ : si l’on avait pu lui ôter sa liberté, ce qui spirituellement était impossible, ç’aurait été en l’empêchant de faire la volonté de Dieu son Père.

Il en est de même du nouvel homme en nous (ce nouvel homme est Christ, comme vie en nous), qui est créé en nous, selon Dieu, en justice et en vraie sainteté, produites en nous par la Parole qui est la parfaite révélation de Dieu, de l’ensemble de la nature divine dans l’homme : ce dont Christ, la Parole vivante, l’image du Dieu invisible, est la manifestation et le modèle. La liberté du nouvel homme est la liberté de faire la volonté de Dieu, d’imiter Dieu dans son caractère comme étant son cher enfant, selon que ce caractère a été présenté en Christ. La loi de la liberté est ce caractère, comme il est révélé dans la Parole ; et la nouvelle nature trouve sa joie et sa satisfaction dans ce caractère de Dieu révélé en Christ, comme elle tire son existence de la Parole qui le révèle et du Dieu qui y est révélé.

Telle est «la loi de la liberté» (verset 25), le caractère de Dieu lui-même en nous, formé par l’opération d’une nature engendrée par la Parole qui le révèle, et se moulant sur cette Parole même.

Le premier et le plus sûr indice qui trahit l’homme intérieur, c’est la langue. Un homme qui a l’air d’être en relation avec Dieu et de l’honorer, et qui ne sait pas brider sa langue, se trompe lui-même, et sa religion est vaine.

La religion pure devant Dieu le Père, c’est d’avoir de la sollicitude pour ceux qui, atteints par les gages du péché dans les plus tendres liens du coeur, sont privés de leurs appuis naturels ; et de se garder pur des souillures du monde. (Verset 27.) Au lieu de faire des efforts pour s’élever et pour se faire valoir dans un monde de vanité, loin de Dieu, les activités se tournent, comme Dieu le fait, vers les malheureux qui, dans leur affliction, ont besoin de secours ; et l’on se garde soi-même d’un monde où tout souille, où tout est contraire à la nouvelle nature qui est notre vie, et au caractère de Dieu comme nous le connaissons par la Parole.

# Chapitre 2

L’apôtre entre maintenant dans ce qui concerne ceux qui faisaient profession de croire que Jésus était le Christ, le Seigneur. Auparavant, au chapitre 1, il avait parlé de la nouvelle nature en rapport avec Dieu, ici la profession de la foi en Christ est placée en présence de la même pierre de touche, — la réalité des fruits produits par elle, en contraste avec ce monde. Tous ces principes, la valeur du nom de Jésus, *l’essence* de la loi comme Christ l’a présentée, et la loi de la liberté, sont mis en avant pour juger de la réalité de la foi professée, ou pour convaincre le professant qu’il ne la possédait pas. Deux choses sont réprouvées : d’abord d’avoir égard à l’apparence des personnes, et ensuite l’absence des bonnes oeuvres qui doivent être la preuve de la sincérité de la profession.

En premier lieu donc, l’apôtre blâme les égards pour l’apparence des personnes. On professe qu’on a la foi au Seigneur Jésus, et l’on est animé de l’esprit du monde ! L’apôtre répond : Dieu a choisi les pauvres, en les rendant riches en foi et héritiers du royaume. Les professants les avaient méprisés : ces riches blasphémaient le nom de Christ et persécutaient les chrétiens.

En second lieu, Jacques en appelle au sommaire pratique de la loi dont Jésus avait parlé, à la loi royale. On violait la loi elle-même, en favorisant les riches ; or, la loi n’admet aucune infraction quelconque à ses commandements, parce qu’il y va de l’autorité du législateur. En méprisant les pauvres, certes, on n’aime pas son prochain comme soi-même.

En troisième lieu, on doit marcher comme ceux dont la responsabilité est mesurée par la loi de la liberté, comme ceux qui, possédant une nature qui goûte et aime ce qui est de Dieu, sont affranchis de tout ce qui lui est contraire, en sorte qu’ils ne peuvent pas s’excuser s’ils admettent des principes qui ne sont pas ceux de Dieu lui-même. Cette introduction de la nature divine conduit l’apôtre à parler de la miséricorde dans laquelle Dieu lui-même se glorifie. L’homme qui ne montre point de miséricorde, se trouvera l’objet du jugement qu’il a aimé.

La seconde partie du chapitre se rattache à cette pensée, car l’apôtre commence son discours sur les oeuvres, comme preuves de la foi, en parlant de cette miséricorde qui répond à la nature et au caractère de Dieu, desquels le vrai chrétien, comme né de Dieu, a été rendu participant. La profession d’avoir la foi, sans cette vie dont l’existence est prouvée par les oeuvres, ne peut profiter à personne. C’est assez clair. Je dis : la profession d’avoir la foi, parce que l’épître le dit : «Si quelqu’un dit qu’il a la foi» (verset 14). Là est la clef de cette partie de l’épître. Il dit qu’il a la foi ; où en est la preuve ? Elle est «dans les oeuvres». Et c’est de cette manière que l’apôtre use de celles-ci. Un homme *dit* qu’il a la foi. Mais la foi n’est pas une chose que nous puissions *voir.* C’est pourquoi nous disons avec raison : *Montre*-moi ta foi. C’est l’évidence de la foi qui est demandée pour l’homme; ce n’est que par ses fruits que nous pouvons la rendre évidente aux hommes ; car la foi elle-même ne se voit pas. Mais si je produis ces fruits, il faut bien que la racine soit là, autrement les fruits n’y seraient pas. Ainsi la foi ne se montre pas elle-même aux autres et ne peut être reconnue des hommes sans les oeuvres, mais les oeuvres, fruits de la foi, en démontrent l’existence.

Ce qui suit fait voir que l’apôtre parle de la profession d’une doctrine, vraie peut-être en elle-même, de certaines vérités que l’on confesse ; car c’est une foi réelle qui est considérée — une certitude de connaissance et de conviction qu’ont les démons en l’unité de Dieu. Ils ne doutent pas de celle-ci ; mais il n’y a aucun lien entre leur coeur et Dieu par le moyen d’une nouvelle nature ; il s’en faut bien !

Mais l’apôtre confirme cela par le cas des hommes chez qui l’opposition avec la nature divine n’est pas aussi apparente. La foi, cette foi qui reconnaît la vérité à l’égard du Christ, est morte sans les oeuvres, c’est-à-dire qu’une foi qui est telle qu’elle ne produit point de fruits, est morte.

On voit (verset 16) que la foi dont l’apôtre parle, est une profession dépourvue de réalité ; le verset 19 montre que cette foi peut être une certitude, sans feinte, que la chose que l’on croit est vraie ; mais la vie engendrée par la Parole, de sorte qu’une relation soit formée entre l’âme et Dieu, manque entièrement. Parce que cette vie vient de la Parole, c’est la *foi* : étant engendrés de Dieu, nous avons une *vie* nouvelle. Cette vie opère, c’est-à-dire la foi opère selon la relation avec Dieu, dans des oeuvres qui découlent naturellement d’elle, et qui rendent témoignage à la foi qui les a produites.

Du verset 20 jusqu’à la fin du chapitre, l’apôtre présente de nouvelles preuves de sa thèse, fondées sur le dernier principe que je viens d’énoncer. Or, ces preuves n’ont rien du tout à faire avec les fruits d’une nature aimable (car il y en a de tels qui nous appartiennent comme créatures), mais ne venant pas d’une vie qui a pour source la parole de Dieu, par laquelle il nous a engendrés. Les fruits dont l’apôtre parle, rendent témoignage par leur caractère même à la foi qui les a produits. Abraham a offert son fils, Rahab a reçu les messagers d’Israël, en s’associant au peuple de Dieu quand tout était opposé à celui-ci, et en se séparant elle-même de son propre peuple par la foi. Tout sacrifier pour Dieu, tout abandonner pour son peuple, avant qu’il eût remporté une seule victoire, et alors que le monde était entier dans sa force, tels sont les fruits de la foi.

L’un s’en est rapporté à Dieu, et l’a cru de la manière la plus absolue, contre tout ce qui est dans la nature ou ce sur quoi la nature peut compter ; l’autre reconnut le peuple de Dieu lorsque tout était contre lui : mais ni une chose, ni l’autre, n’était le fruit d’une nature aimable, ni d’un sentiment naturel du bien, comme ce que les hommes appellent de bonnes oeuvres. L’un était un père allant mettre à mort son fils, l’autre était une mauvaise femme trahissant son pays. Certainement les Écritures sont accomplies, qui disent qu’Abraham a cru Dieu. Comment aurait-il pu agir comme il l’a fait, s’il n’avait pas cru Dieu ? Les oeuvres ont mis le sceau sur sa foi : et la foi sans les oeuvres est comme le corps sans l’âme, une forme extérieure privée de la vie qui l’anime. La foi agit dans les oeuvres — car sans elle les oeuvres sont une nullité ; elles ne sont pas celles de la nouvelle vie — et les oeuvres complètent la foi qui agit en elles, car malgré l’épreuve, et dans l’épreuve, la foi est en activité. Les oeuvres de loi n’y ont aucune part ; la loi extérieure qui exige, n’est pas une vie qui produit (en dehors de cette nature divine) ces dispositions saintes et aimantes qui, ayant Dieu et son peuple pour objet, estiment que rien d’autre n’a de valeur.

On remarquera que Jacques ne dit jamais que les oeuvres nous justifient *devant Dieu,* car Dieu peut voir la foi sans ses oeuvres. Quand la vie est là, Dieu le sait. Elle s’exerce à son égard, envers Lui, dans la confiance en sa Parole et en Lui-même, en recevant son témoignage à travers tout, malgré tout, au dedans et au dehors. Voilà la foi que Dieu voit et connaît. Mais dès qu’il s’agit de l’homme, dès qu’il faut dire «*montre-moi*», alors la foi, la vie, se montrent dans les oeuvres.

# Chapitre 3

Dans ce chapitre, l’apôtre revient sur la langue, l’indice qui révèle le plus vite l’état du coeur, et qui montre si le nouvel homme agit, si la nature et la volonté propre sont bridées. Mais il n’y a presque rien dans ce chapitre qui exige de remarque particulière, quoiqu’il s’y trouve beaucoup de choses qui demandent une oreille attentive. Si la vie divine est dans une âme, la connaissance ne se montrera pas dans des paroles, mais dans la marche et par des oeuvres où la douceur de la vraie sagesse se fera voir. L’amertume et les querelles ne sont pas les fruits d’une sagesse qui vient d’en haut, mais sont des fruits terrestres, de la nature de l’homme et de l’ennemi.

La sagesse qui vient d’en haut, ayant sa place dans la vie, dans le coeur, est caractérisée par trois choses. Premièrement elle est pure, car le coeur est en communion avec Dieu, elle s’entretient avec Dieu ; par conséquent, cette pureté se trouve nécessairement là. Ensuite, elle est paisible, douce, prête à céder à la volonté d’autrui, et enfin pleine de bonnes oeuvres et mue par un principe qui tire son origine et ses motifs d’en haut. Elle fait le bien sans partialité, c’est-à-dire que son action n’est pas guidée par les circonstances qui influencent la chair et les passions des hommes. Par la même raison, elle est sincère et sans feinte. La pureté, l’absence de volonté et du moi, l’activité dans le bien, tels sont les caractères de la sagesse céleste.

Les directions pour brider la langue comme premier mouvement et expression de la volonté de l’homme naturel, s’étendent aux croyants. Il ne doit pas y avoir, comme c’est la disposition intérieure de l’homme, beaucoup de docteurs. Nous manquons tous, et enseigner les autres et manquer soi-même, ne fait qu’augmenter notre condamnation ; car la vanité peut se nourrir facilement en enseignant les autres, ce qui est bien différent d’une vie rendue active par la puissance de la vérité. L’Esprit Saint distribue ses dons comme il lui plaît. L’apôtre a en vue ici la disposition dans celui qui enseigne, non le don qu’il a pu recevoir pour enseigner.

# Chapitre 4

Dans tout ce qui suit, nous avons encore le jugement de la nature non bridée, de la volonté sous ses diverses formes : les conflits qui viennent des convoitises du coeur naturel, les requêtes adressées à Dieu, provenant de la même source, et les désirs de la chair et de l’esprit qui se développent et trouvent leur sphère dans l’amitié du monde, qui est ainsi inimitié contre Dieu. La nature de l’homme convoite avec envie, elle est remplie d’envie à l’égard des autres. Mais Dieu donne plus de grâce (verset 6). Il y a une force qui agit contre cette nature, si l’on est content d’être petit et humble, de n’être rien dans le monde. La grâce et la faveur de Dieu sont avec ceux qui sont tels, car il résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles. Là-dessus Jacques développe l’action d’une âme dirigée par l’Esprit de Dieu, au milieu de la multitude incrédule et égoïste à laquelle elle était associée (versets 7 à 10), car il suppose que les croyants auxquels il s’adresse sont encore en relation avec la loi. En disant du mal de son frère, auquel la loi donnait une place devant Dieu, on disait du mal de la loi (\*), d’après laquelle ce frère avait une si grande valeur. Le jugement appartenait à Dieu, qui avait donné la loi et qui saurait revendiquer son autorité, aussi bien qu’accorder la délivrance et le salut.

(\*) Comparez avec 1 Thess. 4:8, où l’Esprit prend la place de la loi

La même volonté propre et l’oubli de Dieu sont blâmés ; la fausse confiance découlant de ce qu’on comptait sur sa propre capacité pour faire ce que l’on voulait, l’absence de dépendance de Dieu sont mises dans leur vrai jour (versets 13 à 16). Le dernier verset est une conclusion générale, fondée sur le principe indiqué déjà au chapitre 3, verset 1, et sur ce qui est dit à l’égard de la foi. La connaissance du bien, sans la pratique de ce bien, fait que l’absence même de l’oeuvre qu’on aurait pu faire, est un péché positif. L’action du nouvel homme est absente ; celle du vieil homme est là, car on a le bien devant les yeux, on sait ce que l’on devrait faire et l’on ne désire pas le faire ; il n’y a aucune disposition à l’accomplir, on ne *veut* pas le faire.

# Chapitre 5

Les deux classes en Israël sont nettement dessinées ici, en contraste l’une avec l’autre ; après quoi l’apôtre parle de la marche que doit suivre le chrétien, lorsqu’il est châtié par le Seigneur.

La venue du Seigneur est présentée comme le terme de leur situation, pour les riches oppresseurs incrédules en Israël, aussi bien que pour le pauvre résidu croyant. Les riches ont amassé des trésors pour les derniers jours ; les pauvres opprimés par ceux-là doivent avoir patience jusqu’à ce que le Seigneur lui-même vienne les délivrer. De plus, dit l’apôtre la délivrance ne tardera pas. Le laboureur attend la pluie et le temps de la récolte ; le chrétien, l’arrivée de son Maître. Cette patience, nous l’avons déjà fait remarquer, caractérise la marche de la foi : on l’a vue dans les prophètes ; et, dans le cas d’autres, nous tenons pour heureux ceux qui endurent des afflictions pour le nom du Seigneur. Job nous instruit des voies du Seigneur ; il a dû avoir de la patience : mais la fin du Seigneur fut envers lui bénédiction et tendre compassion.

Cette attente de la venue du Seigneur est un avertissement solennel, et, en même temps, l’encouragement le plus puissant, mais qui maintient le vrai caractère de la vie pratique chrétienne. Elle montre aussi où aboutira l’égoïsme de la volonté propre, et elle bride tout mouvement de cette volonté chez les croyants. Les sentiments des frères les uns envers les autres sont placés sous la sauvegarde de cette même vérité. On ne doit pas avoir un esprit de mécontentement et de murmure contre les autres, plus favorisés peut-être par les circonstances extérieures dans lesquelles ils se trouvent placés : le Juge se tient devant la porte.

Les serments montrent encore davantage l’oubli de Dieu et, par conséquent, l’action de la volonté propre de la nature. Le oui doit être oui, le non, non. L’action de la nature divine dans la conscience de la présence de Dieu et la répression de toute volonté d’homme et de la nature pécheresse, voilà ce que l’écrivain de cette épître désire.

Or, le christianisme a des ressources pour la joie et pour le chagrin. Est-on affligé ? qu’on prie : Dieu est prêt à entendre. Est-on heureux ? qu’on chante. — Est-on malade ? qu’on fasse chercher les anciens de l’assemblée, afin qu’ils prient pour le malade et qu’ils l’oignent d’huile, et le châtiment sera ôté, et les péchés pour lesquels il a été puni, selon le gouvernement de Dieu, seront pardonnés pour ce qui regarde ce gouvernement, car ici il n’est question que de cela : l’imputation du péché en condamnation n’a aucune place ici.

L’efficacité de la prière de la foi est placée ici devant nous, mais c’est en rapport avec le maintien de la sincérité du coeur. Le gouvernement de Dieu s’exerce à l’égard de son peuple il châtie les siens par des maladies, s’il le faut et il est important que la vérité dans l’homme intérieur soit maintenue. On cache ses fautes, on voudrait marcher comme si tout allait bien : mais Dieu juge son peuple. Il éprouve le coeur et les reins. Le croyant est tenu dans des liens d’affliction. Dieu lui montre, soit ses fautes, soit sa volonté propre qui n’est pas brisée. L’homme «est châtié aussi sur son lit par la douleur, et la lutte de ses os est continuelle» (Job 33:19). Alors l’assemblée de Dieu intervient en charité, et selon l’ordre établi, par le moyen des anciens ; le malade se remet à Dieu en reconnaissant son état de besoin ; la charité de l’Assemblée s’exerce et apporte devant Dieu celui qui est châtié, selon cette relation dans laquelle elle se trouve elle-même; car c’est là que l’Assemblée se trouve. La foi fait valoir cette relation de grâce ; le malade est guéri. Si des péchés, et non seulement le besoin de discipline, ont amené ce châtiment, ces péchés n’empêcheront pas la guérison du malade ; ils lui seront pardonnés.

Jacques présente ensuite le principe, en général comme direction pour tous, que les chrétiens doivent ouvrir leur coeur les uns aux autres, afin de maintenir la vérité dans l’homme intérieur quant à soi-même, et qu’ils doivent prier les uns pour les autres, afin que la charité soit en plein exercice quant aux fautes d’autrui. La grâce et la vérité sont ainsi spirituellement formées dans l’Assemblée, ainsi qu’une parfaite union de coeur parmi les chrétiens, de sorte que les fautes même deviennent une occasion pour l’exercice de la charité, comme elles le sont pour Dieu envers nous : et qu’il y ait une confiance entière des uns dans les autres, selon cette charité, telle qu’elle est sentie envers un Dieu qui restaure et qui pardonne. Quel beau tableau de principes divins, animant les hommes et les faisant agir d’après la nature de Dieu lui-même et l’influence de son amour sur le coeur !

On peut remarquer qu’il n’est pas question de confession aux anciens. Ç’aurait été la confiance en des hommes, une confiance officielle. Dieu veut l’opération de la charité divine en tous. La confession réciproque des uns aux autres montre la condition de l’Assemblée, et Dieu voulait avoir l’Assemblée dans un état tel que l’amour régnât en elle, de telle sorte qu’on fût assez près de Lui pour traiter le pécheur selon la grâce qu’on connaît en Lui, et que cet amour divin fût tellement réalisé, que la sincérité parfaite et intérieure fût produite par la confiance et l’opération de cette grâce. La confession officielle est opposée à tout cela et le détruit. Combien divine est la sagesse qui a omis la confession en parlant des anciens, mais qui la recommande comme étant l’expression vivante et volontaire du coeur !

Cela nous conduit aussi à la valeur de la prière énergique de l’homme juste. C’est sa proximité de Dieu et, par conséquent, la conscience qu’il a de ce que Dieu est, qui (par grâce et par l’opération de l’Esprit) lui donne cette puissance. Dieu tient compte des hommes ; il le fait selon l’infini de son amour. Il tient compte de la confiance qu’a en Lui, de la foi qu’a dans sa Parole un coeur qui pense et qui agit selon une juste appréciation de ce qu’Il est. C’est toujours la foi qui rend sensible ce qui ne se voit pas — Dieu lui-même, qui agit selon la révélation qu’il a donnée de lui-même. Or l’homme qui, dans le sens pratique, est juste par la grâce, est près de Dieu ; en tant que juste il n’a pas à faire avec Dieu pour lui-même à l’égard du péché qui tiendrait son coeur à distance : son coeur est libre de s’approcher de Dieu selon la sainte nature de Dieu lui-même, en faveur d’autres ; et étant mû par la nature divine qui l’anime et qui le rend capable d’apprécier Dieu, il cherche, selon l’activité de cette nature, de faire prévaloir ses prières auprès de Dieu, soit pour le bien des autres, soit pour la gloire de Dieu lui-même dans son service. Or Dieu répond selon cette même nature, en bénissant cette confiance et en y répondant pour manifester ce qu’il est pour la foi, afin de l’encourager en sanctionnant son activité et en mettant son sceau sur celui qui marche par la foi (\*).

(\*) Il est bon de remarquer que cela est présenté en rapport avec les voies gouvernementales de Dieu, et ainsi c’est sous le titre de Seigneur, place que Christ occupe d’une manière spéciale, bien qu’ici ce terme soit employé d’une manière générale. Comparez le verset 11 avec la référence juive générale du passage. Pour nous, nous avons un seul Dieu, le Père, et un seul Seigneur, Jésus Christ. Il est devenu Seigneur et Christ, et toute langue confessera que Jésus Christ est Seigneur.

L’Esprit de Dieu agit, nous le savons, en tout cela, mais l’apôtre ne parle pas ici de lui : il s’occupe de l’effet pratique et présente l’homme tel qu’il est, agissant sous l’influence de cette nature, dans son énergie positive par rapport à Dieu et près de Lui, de sorte qu’elle agit dans toute son intensité, étant mue par la puissance de cette proximité. Mais si nous considérons l’action de l’Esprit, ces pensées sont confirmées. L’homme juste n’attriste par le Saint Esprit, et l’Esprit opère en lui selon sa propre puissance, n’ayant pas à mettre sa conscience en règle avec Dieu, mais agissant dans l’homme selon la puissance de sa communion avec Dieu.

Finalement, nous avons l’assurance que la prière ardente et énergique de l’homme juste est d’une grande efficacité : c’est la prière de la foi qui connaît Dieu, qui compte sur Lui et s’approche de Lui.

L’exemple d’Élie est intéressant, comme montrant (et il y a d’autres exemples semblables) comment l’Esprit Saint agit intérieurement dans un homme chez lequel nous voyons la manifestation extérieure de la puissance. L’histoire nous rapporte la déclaration d’Élie : «L’Éternel est vivant, qu’il n’y aura ces années-ci ni rosée, ni pluie, sinon à ma parole.» — Voilà l’autorité, la puissance, exercées au nom de Jéhovah. Dans notre épître, l’opération secrète, ce qui se passe entre l’âme et Dieu, est mise en évidence. L’homme juste a prié, et Dieu l’a exaucé. Nous avons le même témoignage de la part de Jésus au tombeau de Lazare. Seulement, dans ce dernier cas, les deux choses sont réunies, sauf que la prière elle-même ne nous est pas donnée, à moins qu’elle ne soit dans le soupir inexprimable de l’esprit de Christ. (Voyez Jean 11.)

En comparant le chapitre 2 de l’épître aux Galates avec le récit du chapitre 15 des Actes, nous trouvons que c’est une révélation de la part de Dieu qui a déterminé la conduite de Paul lorsqu’il est monté à Jérusalem, quels qu’aient été, d’ailleurs, les motifs extérieurs qui étaient connus de tous. Par des exemples tels que ceux que l’apôtre propose à l’Assemblée, et par ceux d’Élie et du Seigneur Jésus, un Dieu vivant, agissant, s’intéressant à ce qui se passe au milieu de son peuple, nous est révélé.

L’épître nous montre aussi l’activité de l’amour envers ceux qui s’égarent. Si quelqu’un s’éloigne de la vérité et que quelqu’un le ramène par la grâce, qu’il sache que ramener un pécheur de l’erreur de ses voies, c’est l’exercice (quelque simple que notre action puisse être) de la puissance qui délivre une âme de la mort ; en conséquence, tous ces péchés qui s’étalent dans leur odieuse nature devant les yeux de Dieu, et qui offensent sa gloire et son coeur par leur présence dans son univers, sont couverts. L’âme étant amenée à Dieu par la grâce, tous ses péchés sont pardonnés, ne paraissent plus, sont ôtés de devant la face de Dieu. L’apôtre, comme partout ailleurs, ne parle pas de la puissance qui agit dans cette oeuvre d’amour, mais du fait. Il l’applique aux cas qui s’étaient présentés parmi eux; mais il pose un principe universel quant à l’effet de l’activité de la grâce dans l’âme qui en est animée. L’âme égarée est sauvée ; ses péchés sont ôtés de devant les yeux de Dieu.

La charité dans l’Assemblée supprime, pour ainsi dire, les péchés qui, sans cela, briseraient l’union et surmonteraient cette charité dans l’Assemblée, et apparaîtraient dans toute leur laideur et dans toute leur malignité devant Dieu ; tandis que, rencontrés par l’amour dans l’Assemblée, ils ne vont pas plus loin, étant dissous pour ainsi dire (quant à l’état de choses devant Dieu dans ce monde), et mis de côté par cette charité qu’ils n’ont pas pu vaincre. Le péché est vaincu par l’amour qui s’en est occupé ; il disparaît ; il est englouti par cet amour. La charité couvre ainsi une multitude de péchés : ici, il s’agit de son action dans la conversion d’un pécheur.